

# **DISPOSITIF DE CONTROLE** **EN** **ORIENTATION VTT.**

Comme le règlement le stipule, le dispositif de contrôle (Doigt électronique ou carton de contrôle) doit être solidaire du vélo. Pour permettre le pointage nous utilisons un « zip enrouleur ». Ce système est usité dans les stations de ski pour les cartes de forfait de remontée pente :



Il suffira de lier le corps du « zip » au vélo ; en général à la potence (De manière à avoir autant de longueur de chaque côté : les balises pouvant se situer à gauche ou à droite) et d'accrocher le doigt électronique ou le carton de contrôle au bout du fil rétractable. L'organisation de course peut imposer l'attache par des colliers de type « rilsan » ou d'ajouter du ruban adhésif.

